Construire ensemble la région de demain



Interrogation des candidats aux élections régionales des Hauts-de-France

Associant





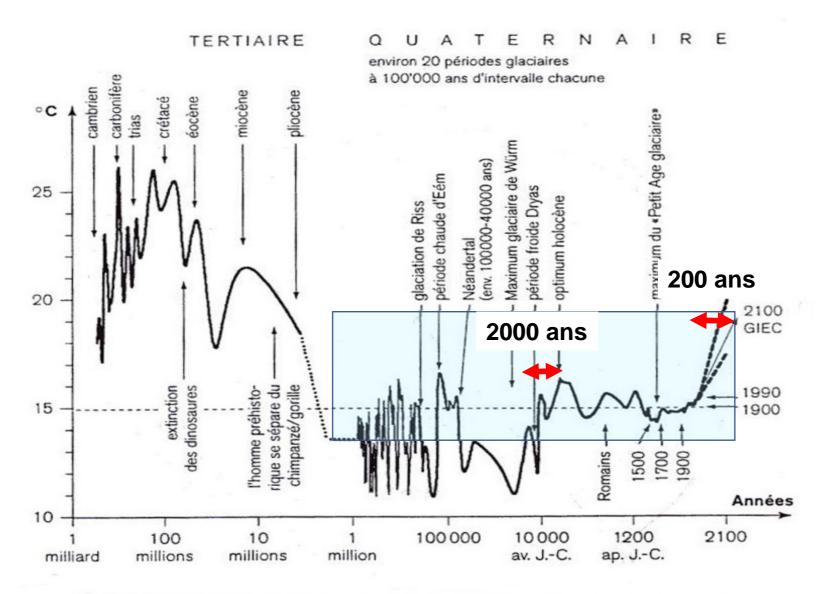




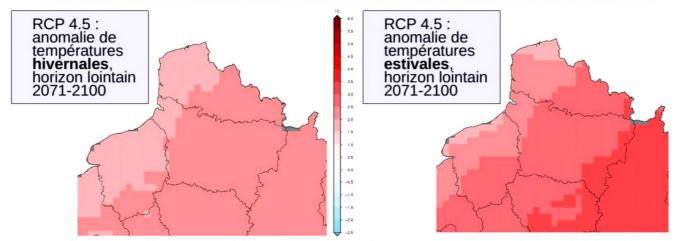
Construire ensemble la région de demain

PLAN DE LA PRESENTATION

- 1. Plantons le décor
- 2. Cadre national de la démarche
- 3. Elections régionales: 3 principes, 14 mesures



Évolution de la température terrestre depuis 600 millions d'années

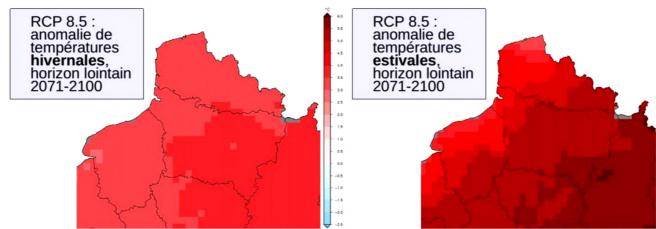


Scénario intermédiaire (RCP 4.5) : Augmentation de la température moyenne sur toute la région : + 2°C en hiver et de +1,5°C à +3°C en été

Hiver : Diminution du nombre de jours de gel (-11 à -15 jours)

Ete: Augmentation du nombre de journée d'été (Tmax > 25°C) (+6 à +22 jours)

Augmentation du nombre de nuit tropicales (Tmin > 20°C) (+2 à +6 jours)



Scénario pessimiste (RCP 8.5) : Augmentation de la température moyenne sur toute la région : + 3,5°C en hiver et de +3,5°C à +5,5°C en été

Hiver: Diminution du nombre de jours de gel (-15 à -23 jours)

Ete: Augmentation du nombre de journée d'été (Tmax > 25°C) (+12 à +39 jours)

Augmentation du nombre de nuit tropicales (Tmin > 20°C) (+10 à +25 jours)



SAMEDI 12 JANVIER 2019La métropole lilloise cernée par la pollution aux particules fines

Au cours de 2018, le niveau maximal d'exposition recommandé par l'Organisation mondiale de la santé a été dépassé pendant plus de 60 jours

IIIIE - correspondance

es petites bougies altumées déposées sur le
sol dessinent le chiffre
sol dessinent le chiffre
(MEL) 1700. odevant le siège de
lécès prématurés attribués chaque année, selon Santé publie
France (SpF), à la pollution de l'airà
l'échelle de l'agglomération. A l'invitation de plusieurs associations
environnementales, une soixantaine de Lillois – certains vétus de
noir de la tête aux pieds – ont profité, jeud io janvier, du premier

limite de 50 µg/m³ sur vingt-quatre heures. Les particules fines, elles, ne font pas l'objet d'une réglementation journalière.

réglementation journalière.
S'iln'existe pas de classement officiel de la pollution par les PM2,5
en France, des associations collectent quotidiennement les données diffusées en ligne par les observatoires de l'air à partir de diffients capteurs. Elles sont partir de diffients capteurs. Elles sont partir de diffients capteurs. Elles sont partir de diffijours de dépassement-du seuil de
10MS – en 2018 pour la station de
11lile-Fives, la seuil à mesurer dans
la métropole les niveaux de PM2,5
en conditions dites de fond ur-

jours de dépassement, car c'est ce qui constitue la pollution chronique. Or, on n'est pas beaucoup à s'intéresser à tout ca.»

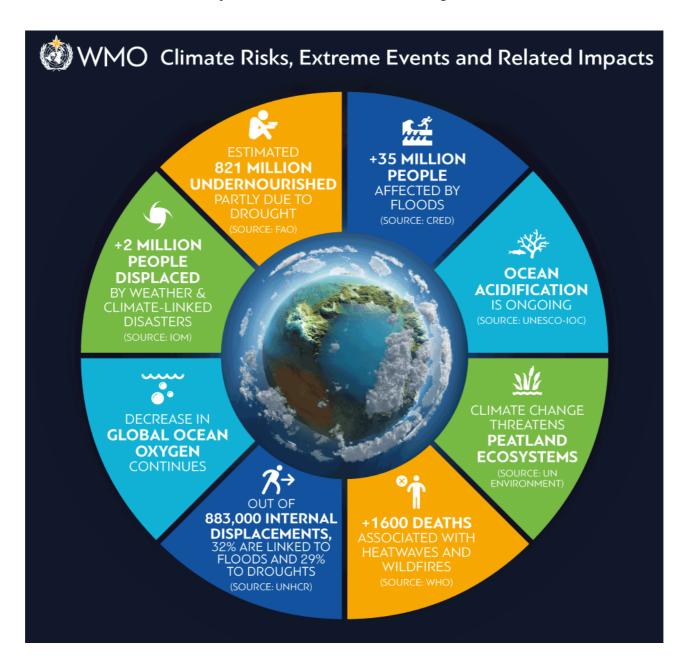
A Lille, l'association Nord Ecologie Conseil tente de sensibiliser le grand public à travers sa vigle écologique sur le Net. «Nous sommes ume région un peu test dans l'âge postindustriel, analyses on président, Michel Cuchi, médecin de formation et directur d'hôpital. Les phenomènes de pollution de l'air sont des manifestations précoces et tangibles d'une intoxication de notre société aux éneries fossiles. »

LE CONTEXTE

POLLUANTS

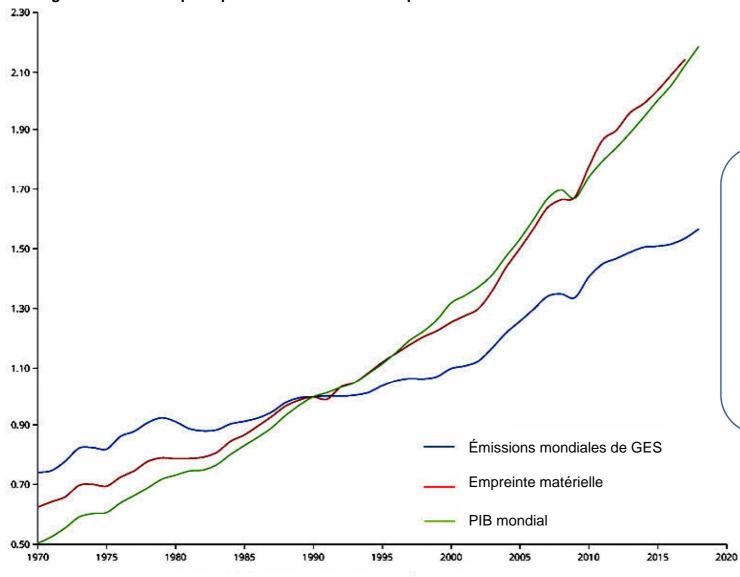
Quatre polluants peuvent déclencher un «épisode de pollution» au sens de la réglementation française: les particules PM10, le diovyé d'azote (NO₂), l'ozone (O₃) et le diovyée da soutire (SO₃). Les pics aux PMI0 sont plus Féd quents en hiver, avec le chauffage au bois notamment, ceux aux NO₂ (liés au trafic automobile)





De quel monde héritent les jeunes?



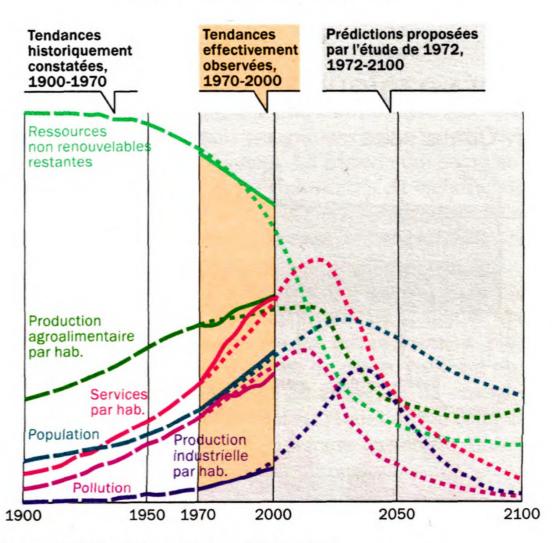


La croissance du PIB est davantage un problème qu'une solution

La croissance du PIB mondial est davantage corrélée à l'empreinte matérielle sur les écosystèmes qu'aux émissions de GES

De quel monde héritent les jeunes?

Comparaison entre les prévisons du rapport Meadows de 1972 et les tendances observées en 2000

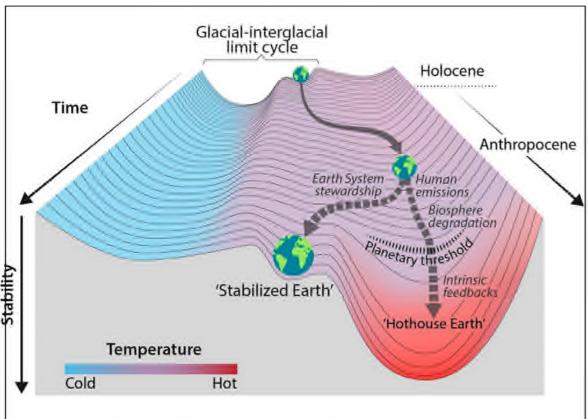


Source: D. M. Meadows, J. Randers, D. L. Meadows,

The Limits to Growth: The 30-year Update, Londres, Earthscan, 2004

De quel monde héritent les jeunes?

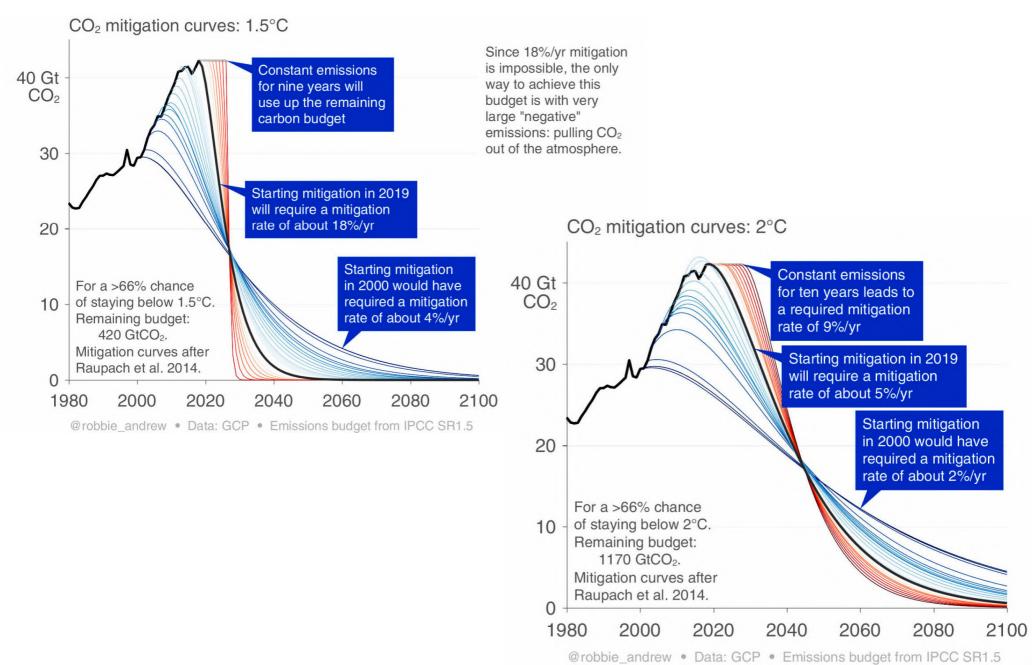
Bifurcation industrielle et rétro-bifurcation vitale



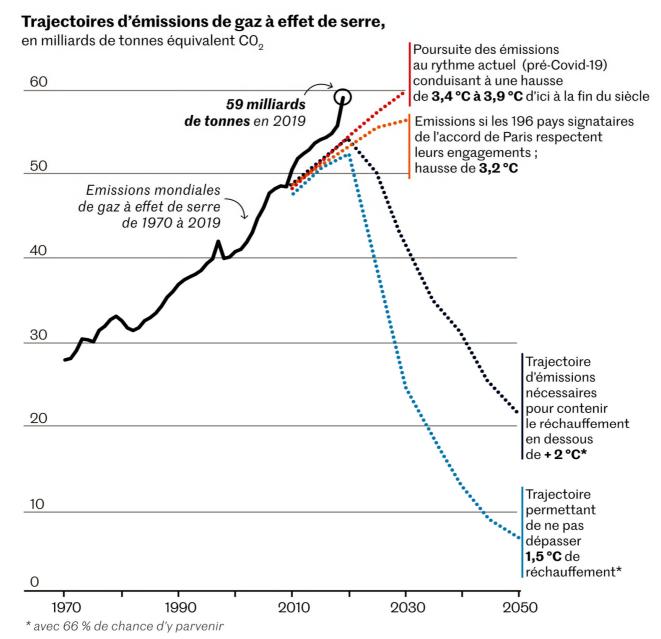
Source: Will Steffen, Trajectories of the Earth System in the Anthropocene. Proceedings of the National Academy of Science, 6 août 2018, Doi: 10.1073/pnas.1810141115

- Au cours des derniers 1,2 millions d'années, la planète a oscillé entre périodes glaciaires (en bleu) et interglaciaires (en mauve) d'environ 100 000 ans). L'holocène est entièrement situé dans une zone interglaciaire.
- Au début du XIXe siècle, la planète a bifurqué sur une trajectoire la conduisant à des températures inhospitalières (en rouge): c'est le scénario de la Terre-étuve (Hothouse Earth). Désormais, dans tous les cas, le climat restera plus chaud qu'à aucun moment depuis 800.000 ans.
- Si l'humanité n'opère pas une rétrobifurcation radicale, bien loin des « théories, outils et croyances dans les petits pas », elle entraînera la Terre dans un climat d'étuve impropre à la vie, sans retour possible:
 - Réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre
 - Protection et restauration des milieux naturels capables de les absorber
 - Amélioration de la balance énergétique de la planète, y compris de façon artificielle

Décroissance requise pour un objectif de +1,5°C (Giec, octobre 2018)



Objectifs de l'Accord de Paris et décroissance requise



14 NOVEMBRE 2017

73EANNÉE- Nº 22655 FRANCE MÉTROPOLITAINE WWW.LEMONDE.FR-ATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY ECTEUR: JÉRÔME FENOGLIO



Le cri d'alarme de 15 000 scientifiques pour sauver la planète

IL SERA BIENTÔT FROP TARD... 33

- ► L'ampleur de l'initiative | ► « Pour éviter une miest inédite: 15 000 scientifiques issus de 184 pays signent une alerte solennelle sur l'état de la planète. « Le Monde » publie l'intégralité de leur appel
 - sère généralisée et une perte catastrophique de biodiversité», les scientifiques appellent l'humanité à changer radicalement de mode de vie
- ► Réchauffement climatique, biodiversité, déforestation... Tous les indicateurs montrent une dégradation continue de l'environnement sous la pression de l'homme
- ► Après trois années de stagnation, les émissions mondiales de CO₂ sont reparties à la hausse en 2017, portées notamment par la Chine

PAGES 6-9

Oui mais...on ne sait pas comment faire...



Construire ensemble la région de demain

PLAN DE LA PRESENTATION

- Plantons le décor
- 2. Cadre national de la démarche
- 3. Elections régionales: 3 principes, 14 mesures



Pacte pour la transition national

Présentation générale

- Aliette Lacroix, coordinatrice du Pacte pour la Transition
 « L'objectif du Pacte pour la Transition est de réunir autour d'une même table les habitants, les associations locales et les élus qui souhaitent faire avancer leur territoire vers un modèle plus respectueux de la nature et plus juste. »
- Des milliers d'habitants engagés dans des collectifs (plus de 1900 à ce jour), peut-être vous, votre voisin, vos amis
- Voir les inscrits au collectif du Pacte pour la transition de votre commune: http://nextcloud.transition-citoyenne.org/index.php/s/rpkQ2xof7czetaR



Partenaires du Pacte national



































e-graine







Ligue des droits de

l'Homme

∰I-buycott













April)























emain mains



un chemin vers une autre gouvernance





















RENETA





Pacte pour la transition national

Rappel de la <u>démarche nationale</u> pour les Municipales 2020

32 mesures

- rédigées par 60 organisations, une large consultation citoyenne et un comité d'experts
- applicables directement à l'échelle d'une commune ou communauté de communes
- Niveaux de réponse de 1 à 3.

• 3 principes

Principes transversaux pour garantir la bonne mise en œuvre des mesures du Pacte pour la Transition, mettant en place des conditions favorables aux transitions du territoire

- Principe A: Sensibilisation et formation à la transition
- Principe B : Co-construction des politiques locales
- Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale





Démarche régionale pour les Municipales 2020

Principe général

- Questionnement des candidats de façon cohérente avec la démarche nationale
- Intégration d'initiatives associées, nationales (RAC) et régionales (Ensemble pour le climat, Agir pour le climat Lille)
- Une lecture commune avec l'échelle nationale

Reprise des trois principes A, B et C

- 34 mesures issues du Pacte national (32) ou d'origine régionale (2)
 - Les 32 mesures du Pacte national (questions 1 à 32)
 - 2 mesures supplémentaires pour la Métropole lilloise (questions 33 et 34)

• Différents niveaux de réponse

- De 1 à 4
- Ajout de niveaux de réponse supplémentaires par rapport au questionnaire national, le plus souvent superposables avec l'échelle nationale

Construire ensemble la région de demain

PLAN DE LA PRESENTATION

- Plantons le décor
- 2. Cadre national de la démarche
- 3. Elections régionales: 3 principes, 14 mesures

Rôle de la Région dans la transition

Place de la région dans la transition

- Collectivité majeure pour mettre en place les transitions écologiques, solidaires et citoyennes sur les territoires
- « Cheffe de file » des domaines énergie, climat, environnement (air, biodiversité), et donc de santé collective
- Rôle d'impulsion des modalités d'action, de coordination et de soutien des collectivités sur ces domaines.

Compétences de la région en matière de transition

- **Planification**: élaboration et application de nombreux documents directeurs tels que le SRADETT (objectifs de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air, de préservation de la biodiversité et de la santé)
- Financement
 - Etat: CPER, CRTE
 - Union Européenne: FEDER, FEADER (2^e pilier de la PAC), FSE





Questionnaire pour les Régionales 2021

Principe général

- Questionnement des candidats de façon cohérente avec celui organisé à l'occasion des Municipales 2020
- Intégration d'initiatives nationales (RAC) et régionales (Pour une autre PAC, Agir pour le climat)
- Une lecture commune avec l'échelle nationale, communale et intercommunale
- Reprise à l'identique des trois principes A, B et C
- 14 mesures issues du Pacte national (12) ou d'origine régionale (2)
 - Les 12 mesures du Pacte forment les questions 1 à 12
 - Les 2 mesures supplémentaires reprises des élections municipales 2020 dans la Métropole lilloise forment les questions 13 et 14

• Différents niveaux de réponse

- De 1 à 4
- Le plus souvent superposables avec l'échelle nationale et communale





Questionnaire pour les Régionales 2021

Objectifs du questionnement des candidats

- Pour les collectifs locaux
 - . **Démultiplier les dynamiques locales** en faveur d'une transition à la hauteur des urgences écologiques et sociales
 - . Faire connaître les solutions et retours d'expérience sur les mesures de transition à mettre en œuvre au niveau local
 - . Favoriser l'évolution des pratiques démocratiques.

A l'échelle de la région

- Encadrement et soutien des démarches des collectifs locaux (relais/renforcement de l'action nationale du Pacte pour la transition)
- . **Mutualisation de certaines fonctions**: enregistrement et mise à jour des engagements des candidats au fil de l'eau, communication, etc.
- . **Possibilité d'exercer une pression efficace sur les élus** en mettant en évidence les engagements des autres
- . **Possibilité d'entamer un dialogue avec la région** sur la base des engagements d'un nombre significatif d'élus





Initiatives nationales associées



- Décembre 2019: lancement d'une étude des programmes des candidats aux élections municipales au prisme du climat dans 10 principales métropoles françaises émettrices des gaz à effet de serre, dont Lille
 - Mesures 8, 10, 11, 12
 - Rendu fin février 2020.
- Février 2021: lancement d'une étude des programmes des candidats aux élections régionales 2021 au prisme du climat dans les 13 régions de France métropolitaine et les principaux candidats, au regard de 15 propositions pour lutter contre le dérèglement climatique et défendre la justice sociale
 - Objectif: informer les citoyens pour décrypter les programmes
 - Mesure 11





Initiatives régionales associées



Mai 2021: Envoi de propositions pour une Politique agricole commune (PAC) plus respectueuse de notre terre et de ses habitants

- Objectif: encourager les élus à décliner les propositions du collectif d'associations
- Mesure 7
- Mi-juin 2021: retour des réponses des candidats



Février à avril 2021: contribution aux Assises du climat (https://www.assisesduclimat.fr/)

- Objectif: contribuer à une obligation de résultat en matière de décarbonation des activités humaines et des modes de vie
- Mesure 14
- Mi-juin 2021: publication d'une cartographie des politiques publiques en matière de décarbonation.





Principe A: Sensibilisation et formation à la transition

- Pour agir, il faut avant tout comprendre: l'éducation et la formation à ces thématiques pour les collectivités territoriales et les collectifs locaux sont des leviers essentiels pour favoriser cette prise de conscience
- Axes d'action
 - S'appuyer sur le tissu associatif local
 - Sensibiliser les habitant(e)s via des évènements grand public
 - Sensibiliser les jeunes (en commençant par les publics scolaires et les enfants accueillis dans les centres de loisirs)
 - Sensibiliser et former les élu(e)s et les agents territoriaux
 - Pour la région, s'appuyer sur la formation professionnelle





Principe B : Co-construction des politiques locales

- Réappropriation citoyenne des politiques locales de la transition
- Des collectifs d'habitant(e)s s'engagent avec des candidats aux élections régionales pour la mise en œuvre et le suivi des mesures
- Les élu(e)s s'engagent:
 - à permettre l'accès à l'ensemble des habitant(e)s des collectivités territoriales des informations sur les engagements pris et leurs modalités de mise en œuvre dans les premiers mois du mandat (détail des opérations, délais, avancement),
 - à organiser un comité de suivi mixte (élu(e)s et habitant(e)s, possiblement agents et autres acteurs).
- Pour aller plus loin : Inclure les habitant(e)s de la collectivité territoriale dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des mesures



Principe C: Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Les décisions (orientations et projets) prises par les élu(e)s intègrent les impacts (souvent irrémédiables) sur l'environnement, sur l'avenir et les conditions de vie de tous les êtres vivants.





Principe C: Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Engagements des élus

- Formaliser les critères d'évaluation
 - environnementaux (consommation énergétique, d'espaces naturels et agricoles)
 - sociaux (impact sur les plus précaires, répartition des bénéfices de l'aménagement en fonction des moyens, du genre, de l'âge...)
- Prendre en compte ces indicateurs et critères dans la formulation et la mise en œuvre des projets et actions de la collectivité territoriale
- Réorganiser dans cette perspective le fonctionnement et l'évaluation des services de la collectivité territoriale
 - Élus garants de la prise en compte des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale, outils de participation citoyenne (concertation régulière), commission du temps long, dispositif de saisine pour les habitant(e)s et les associations
 - Formation des élus aux enjeux environnementaux et sociaux
 - Dispositifs de transparencé autour des décisions prises en conseil municipal, départemental ou régional municipal et des actions menées par les collectivités
- Élaborer collectivement un **projet de territoire à 10 et 20 ans** entre les communes, les communautés de communes, les départements et la région
 - qui réduise l'empreinte carbone de 55% avant 2030
 - qui atteigne la neutralité carbone avant 2050
 - qui protège et répare la biodiversité



Suivi



Les 14 mesures des Régionales 2021

N°	principal	Intitulé
1	PACTE transition	Une politique ambitieuse d'achats publics responsables (avec des dispositions sociales, environnementales et locales)
2	PACTE transitión	Un financement des projets par des prêts issus de sources de financement éthiques
3	PACTE transition	Sobriété, efficacité énergétique et alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments et biens publics
4	PACTE (translition)	Priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général
5	PACTE transition	Appui à la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices
6	PACTE transition HAUTE-DE-FRANCE	Préservation et mobilisation des ressources agricoles pour le développement de l'agroécologie et l'agroforesterie
7	PACI PACI	Accompagnement des nouveaux agriculteurs et agricultrices en mobilisant les ressources de la PAC
8	action E	Une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective
9	PACTE	Préservation de la ressource en eau et développement des trames bleues, vertes et noires
10	action E climat	Une démarche citoyenne ambitieuse territoire à énergie positive ou plan climat
11	}reseaug action a climat a	Des rénovations à haute efficacité énergétique et les conversions des chauffages polluants
12	}reseaug action climat	Renforcement de l'offre, de l'accès et de l'attractivité des transports en commun
13	PACTE transition	Sensibilisation et formation à la transition écologique et solidaire, à l'insertion sociale et à l'inclusion par l'emploi
14	AGIR ->>-	Déclinaison régionale de l'impératif de décarbonation des activités et du mode de vie





N°1: une politique ambitieuse d'achats publics responsables (avec des dispositions sociales, environnementales et locales)

Niveaux

- 1. Adopter un schéma de commande publique responsable, obligation légale pour les collectivités territoriales, dont le montant d'achats publics annuels est supérieur à 100 millions d'euros
- 2. Organiser régulièrement des actions de communication et formation sur les achats publics responsables, auprès des élus, des agents, et des acteurs économiques du territoire
- 3. Créer un espace de ressources facilitant l'accès des entreprises à commande publique en leur permettant notamment d'avoir une visibilité sur les futurs achats de la région





N°2: un financement des projets par des prêts issus de sources de financement éthiques

Niveaux

- 1. Diversifier les financeurs de la région en sollicitant les acteurs de la finance éthique, et en écartant les banques les plus nocives
- 2. Financer au moins un projet de la région par an auprès d'une source de financement éthique
- 3. Recourir aux financements éthiques pour les projets à impact environnemental et social positif, en intégrant des critères de transparence et d'impact dans les appels à emprunt





N°3: sobriété, efficacité énergétique et alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments et biens publics

Niveaux

- 1. Audit du patrimoine bâti relevant du Conseil régional et alimentation à 50% des bâtiments administratifs en électricité renouvelable et locale
- 2. Mise en place d'un plan de rénovation énergétique pour le mandat visant à réduire de 40% les consommations d'énergie en 2030 et alimentation des bâtiments administratifs à 75% en électricité renouvelable et locale et 25% en chaleur renouvelable (bois ou biogaz)
- 3. Mise en place d'un plan d'investissement pour atteindre -60% de consommation d'énergie en 2050 et fourniture à 100% en énergie renouvelable (électricité, chaleur, carburants) dès 2040





N°4: Priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général

Niveaux

- 1. Utiliser des logiciels libres et des formats ouverts (pour l'échange de documents) au quotidien dans les services régionaux
- 2. Migrer les serveurs informatiques et les postes de travail sur un système d'exploitation libre tel que GNU/Linux. Les initiations et formations doivent être données en priorité avec les logiciels libres. Équiper les lycées d'une distribution spécifiques basée sur un système libre tel que Primtux.
- 3. Développer ou soutenir le développement des structures locales d'hébergeurs libres et décentralisés sur le modèle des CHATONS (chatons.org), pour permettre aux habitants et acteurs locaux d'héberger leurs données ou d'utiliser certains services en ligne. Mettre en place une politique de la contribution: publier sous licence libre des développements internes réalisés par la région, participer au financement d'un projet libre dont d'autres collectivités pourront profiter, mutualiser le développement de logiciels libres utiles aux collectivités, et permettre et encourager les contributions sur le temps salarié





N°5: Appui à la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices

Niveaux

- 1. Faire du lien entre producteurs et consommateurs (soutien aux AMAP, organisation d'un marché des producteurs et productrices locales régulier...) et utiliser la commande publique responsable pour développer des filières paysannes locales et équitables
- 2. Appuyer la création de coopératives de productrices et producteurs locaux (soutien financier, technique et logistique)
- 3. Favoriser la mise en place et la participation des agriculteurs et agricultrices à des Projets Alimentaires Territoriaux prenant en compte la résilience alimentaire



PACTE4. Mobiliser la structuration des filières paysannes, biologiques et locales et la mise en place des Projets Alimentaires Territoriaux pour intégrer les paysannes et paysans comme acteurs d'un projet de souveraineté alimentaire territoriale

Correspondance Municipales 2020: (1, 2, 3) mesure n°5; (4) Pacte Hauts-de-France





N°6: Préservation et mobilisation des ressources agricoles pour le développement de l'agroécologie et l'agroforesterie

Niveaux

- 1. Sécuriser le foncier agricole existant : geler la constructibilité des espaces verts/agricoles en ville et autour des villes, et interdire toute consommation de foncier agricole et/ou naturel
- 2. Gérer le foncier agricole existant: constituer une stratégie foncière territoriale en associant Safer, Établissement Publics Fonciers, organisations professionnelles agricoles, associations et citoyens afin d'initier un observatoire des terres agricoles qui permettrait de mobiliser au mieux les outils réglementaires à disposition des collectivités



PACTE 3. Sécuriser les fermes existantes pratiquant l'agroécologie ou engagées dans une **transition** transition agroécologique et le respect du bien-être animal

Correspondance Municipales 2020: (1, 2) mesure n°6 niveau 1 et 2; (3) Pacte Hauts-de-France





N°7: Accompagnement de nouveaux paysans et paysannes en mobilisant les ressources de la PAC



Niveaux

- 1. Soutenir l'installation des nouveaux paysans et paysannes: transformer la Dotation jeune agriculteur (DJA) en aide aux nouveaux et nouvelles installé(e)s, accessible jusqu'à 50 ans et cohérente avec tous les types de projets d'installation
- 2. Accompagner les projets d'installation en agroécologie et soutenant des contrats de transition et des aides à l'investissement au service d'une transition agroécologique systémique des fermes et en veillant au respect du bien-être animal
- 3. Soutenir l'émergence de systèmes alimentaires territoriaux et de démarches collectives dynamisant les territoires ruraux, en mobilisant notamment les mesures « coopération » et LEADER

Correspondance Municipales 2020: mesure n°6 niveau 3, Pour une autre PAC





N°8: Une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective

Niveaux

1. Au moins 50% de bio et (local et/ou équitable/sous signe de qualité) et 1 repas végétarien par semaine /alternative végétarienne



- reseauge 2. Au moins 75% de bio et (local et/ou équitable) et 2 repas végétariens par semaine
 - 🗜 3. Au moins 100% de bio et (local et/ou équitable) et 3 repas végétariens par semaine

Correspondance Municipales 2020: mesure n°7, RAC (10 métropoles)





N°9: Préservation de la ressource en eau et développement des trames bleues, vertes et noires

Niveaux

- 1. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun
- 2. Protéger le vivant: inscrire dans les projets d'infrastructure un objectif zéro-artificialisation, et mettre en place l'extinction de nuit sur une période aussi longue que possible (le crépuscule étant une période cruciale pour de nombreuses espèces) ou un éclairage dynamique partout où l'extinction n'est pas possible
- 3. Préserver les trames bleues (cycle de l'eau), vertes (couvert végétal) et noires (obscurité nocturne) sur le territoire régional
- 4. En concertation avec les communes et les communautés de communes, prolonger les trames bleues, vertes et noires au sein des espaces urbanisés en contribuant à remettre de la nature en ville

Correspondance Municipales 2020: mesure n°10 (1), mesure n°8 (2, 3, 4)





N°10: Une démarche citoyenne ambitieuse territoire à énergie positive ou plan climat

Niveaux

- 1. Fixer des objectifs ambitieux et partagés de transition énergétique à l'aide des référentiels Climat Pratic et Cit'ergie pour les plans climat ou Destination TEPOS, tout en soutenant les projets d'énergie renouvelable d'initiative citoyenne. Mettre en place un programme de sensibilisation à la sobriété énergétique.
- 2. Faire labelliser la démarche de plan climat du territoire: label Cit'ergie, intégrer le réseau TEPOS. Faire aboutir des projets d'initiative citoyenne.
- **reseaus** 3. Définir un plan d'action pour devenir un territoire à énergie positive avant 2050 en **action** impliquant citoyens et collectivités comme parties prenantes, notamment via des initiatives d'énergie renouvelable citoyennes.

Correspondance Municipales 2020: mesure n°11, RAC (10 métropoles)





N°11: Des rénovations à haute efficacité énergétique et les conversions des chauffages polluants



- 1. En concertation avec les communes et les communautés de communes, déployer le Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) pour une information claire des ménages et un accompagnement humain de qualité tout au long du parcours de rénovation. Contribuer à l'accompagnement et l'orientation des ménages en précarité
 - 2. Créer un plan d'action contre la précarité énergétique avec objectif de diviser celle-ci par 2 durant le mandat
 - 3. Rénover en haute performance 10% des logements anciens d'ici la fin du mandat en conditionnant les subventions accordées aux bailleurs à une rénovation énergétique performante (niveau BBC) des logements sociaux et privés
 - 4. Rénover en haute performance 10% des logements anciens d'ici la fin du mandat en conditionnant les subventions accordées aux bailleurs à une rénovation énergétique performante (niveau BBC) des logements sociaux et privés et en ciblant en priorité les logements occupés par des ménages préçaires et en mettant des moyens financiers pour l'accompagnement des ménages

Correspondance Initiatives nationales Régionales 2021: (1, 2, 3) RAC (15 propositions), Correspondance Municipales 2020: (4) RAC (10 métropoles); mesure n°12





N°12: Renforcement de l'offre, de l'accès et de l'attractivité des transports en commun



- - en faisant des gares de véritables pôles multimodaux avec notamment le développement de stationnements vélo sécurisés
 - en proposant une offre adéquate/croissante d'embarquement des vélos dans les trains et cars régionaux
 - en proposant une tarification solidaire des transports ferroviaires
- 2. S'engager au maintien de toutes les lignes de train actuelles, notamment les « petites lignes », et développer l'offre ferroviaire, en particulier les services express métropolitains pour mieux relier les grandes agglomérations au reste du territoire
- 3. Ne plus accorder de subventions publiques et s'opposer aux projets d'extension d'aéroports, s'engager à investir le montant équivalent épargné dans et pour des activités favorables à la transition juste et écologique

Correspondance Municipales 2020: mesure n°14, RAC (10 métropoles)





N°13: Sensibilisation et formation à la transition écologique et solidaire, à l'insertion sociale et à l'inclusion par l'emploi

Niveaux

- 1. Faire contribuer la formation professionnelle régionale à la sensibilisation et la formation à la transition écologique et solidaire du territoire; l'accueil, l'accompagnement et l'insertion des personnes en difficulté; l'inclusion par les métiers de la transition et de l'insertion sociale
- 2. En cohérence avec les PCAET des communes et communautés de communes, organiser un débat public et contradictoire sur la mise en œuvre d'un Plan Climat dans la région
- 3 Dès la première année du nouveau mandat, réaliser un diagnostic partagé sur les enjeux climat et biodiversité, avec les collectifs de citoyens, les communes et communautés de communes et les associations. Toute décision susceptible de porter localement atteinte aux équilibres vitaux (climat, biodiversité, pollutions) fait l'objet d'un moratoire
- 4. Déployer les capacités du CERDD sur la région en le connectant à des Missions locales pour le Développement durable, en concertation avec les collectifs de citoyens, les communes et communautés de communes, les associations, disposant d'un centre de ressources documentaires, d'un espace Info énergie, de séances de Repair'Café et d'activités de formation pour les scolaires et le grand public.





N°14: Déclinaison régionale de l'impératif de décarbonation des activités et du mode de vie



Niveaux

- 1. Freiner les projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité
- 2. Établir une convention de coopération avec les collectifs de citoyens, les associations, les communes et communeutés de communes, les filières économiques, afin de décliner régionalement l'impératif de décarbonation (diminution de l'empreinte carbone régionale de 7% à 10% par an pour une diminution de moitié bien avant 2030) selon une stratégie régionale bas carbone cohérente
- 3. Sur la base de critères d'évaluation environnementaux et sociaux homogènes et pour toute décision publique ayant des effets au-delà de l'annualité budgétaire, mettre en œuvre au sein de la Région un dispositif de réfutation par « irrecevabilité climatique » de toute décision jugée incompatible avec les engagements internationaux de la France, notamment à la COP21 (Accord de Paris) et à la COP 26 (Glasgow)
- 4. En cohérence avec l'action du Haut Conseil pour le climat, de l'Ademe et du CERDD, contribuer à la mise en œuvre d'une **Autorité régionale pour le climat** en charge de la gouvernance de la décarbonation au sein d'un bloc de compétence énergie climat environnement santé (thématiques prises solidairement)

Correspondance Municipales 2020: mesure n°13 (1), mesure n°34 (2, 3, 4)

LES RÉGIONS EN ACTION

- Pacte pour la transition national www.pacte-transition.org, f@PacteTransition
- Pacte pour la transition dans les Hauts-de-France www.pacte-hdf.eu, contact@pacte-hdf.eu, >@PacteHdf">>@PacteHdf

